

De Landine, à peine arrivé de Montbrison, vint lui-même annoncer sa nomination dans la séance du 21 mars. Il dit d'abord qu'il était un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers relatifs aux Etats généraux. Il annonça ensuite, en priant l'Académie de les agréer, les mesures qu'il avait prises pour que la Bibliothèque, dont il avait la charge, ne souffrît pas en son absence. Le concierge coucherait à sa place dans les appartements ; l'abbé Tabard et de Bory s'arrangeraient de manière à ce que l'un des deux se rendît à la Bibliothèque, les jours où elle serait ouverte au public. De Landine promit, en outre, de solliciter le Directeur de l'Imprimerie royale pour en obtenir la suite des estampes qui manquait à la collection académique des oiseaux de M. de Buffon.

On entra ainsi dans les fêtes ou vacances de Pâques. A la rentrée, dans la séance du 21 avril, Mathon de la Cour, qui devait lire, le 28, à la séance publique, la suite de son ouvrage sur les *Etats généraux*, y renonce tant la matière est rebattue en ce moment ; il propose de la remplacer par des *réflexions sur la traite des nègres*, ce qui est accepté. Finalement, il garda même ses réflexions pour une séance ordinaire, et la séance publique fut ainsi remplie : 1° *Compte rendu des travaux* durant le semestre écoulé par Vasselier, directeur, avec force allusions aux circonstances présentes ; 2° Lecture par Vitet de son *Mémoire sur l'allaitement* ; 3° Observations de l'abbé Rozier sur *la Rouille des plantes* ; 4° De Bory termina la séance par une pièce de vers, *imitation* de la huitième du second livre des *Odes d'Horace*.

Entre temps, et avant d'entrer dans la salle Henri IV, où avait lieu la séance publique, Claret de la Tourrette avait présenté à l'Académie le procès-verbal des séances de l'assemblée de la Noblesse du ressort de la Sénéchaussée